Info bagueurs
Janvier 2023

Bécasse *Info bagueurs*

Lettre d'information du réseau Bécasse

L'équipe du Réseau Bécasse vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.

L'année 2023 va être synonyme de changements pour le Réseau. L'OFB qui pilote l'animation de ce Réseau et la gestion des données depuis près de 40 ans a la volonté d'y engager moins de temps-agents. Maxime Passerault, jusque-là à temps complet dans l'équipe, va à présent s'orienter progressivement sur de nouvelles thématiques. De nouvelles manières de fonctionner doivent être trouvées avec plus d'implications des partenaires, pour que ce Réseau, fort de ses 400 membres actifs et encore plus de passionnés, reste exemplaire. L'application de saisie n'a de cesse de s'améliorer et sera au cœur de la gestion du Réseau. Un gros travail est prévu pour améliorer les fonctionnalités de cet outil et notamment pour automatiser la gestion des bilans individuels en fin de saison.

Les reportages pour médias ou réseaux sociaux

Nous sommes conscients que les opérations de baguage bécasse sont des évènements attrayants, pouvant intéresser un public large et faciles à mettre en œuvre. Il est donc tentant d'utiliser cette activité à des fins de communication. Cependant, il ne faut pas perdre de vue que le baguage bécasse est une activité à but exclusivement scientifique. La prise de photos ou de vidéos ne doit en aucun cas perturber la mission, rallonger le temps de manipulation, ou mettre en danger les oiseaux.

Ainsi pour cadrer cette pratique et éviter de diffuser des contenus inadaptés, nous rappelons que vous devez au préalable effectuer une demande auprès du Réseau (voir Protocole de capture). Cette demande permet aussi de s'accorder sur les éléments de discours et de rappeler les comportements à éviter. Récemment plusieurs reportages ont été réalisés sans cette autorisation et nous le regrettons fortement, surtout quand ils contiennent des éléments inappropriés.

Pour communiquer : les bonnes pratiques

- Faire une demande préalable au Réseau
- Rappeler le contexte : suivi scientifique national avec un protocole
- Rappeler le cadre de la mission : présenter le Réseau Bécasse, les partenaires : OFB/FNC/FDC/ONF/CNB/BDF
- La caméra n'interfère pas avec l'action (recherche, capture, manipulation)
- L'oiseau n'est pas manipulé spécifiquement pour faire une belle photo/vidéo
- On ne relâche pas un oiseau aveuglé par la lumière.
- Avoir un comportement exemplaire : pas d'éclairage en vol, bisous aux oiseaux, etc.

La saisie des données : modifier une erreur de saisie

Il peut arriver lors de la saisie d'une *Sortie baguage/contrôle* sur l'application Bécasse de faire une erreur ou d'oublier une information. Aussi une saisie peut s'interrompre en plein milieu : imprévu, coupure internet, etc. Dans ce cas il est possible de revenir modifier la saisie de cette sortie. Cette pratique est même à privilégier plutôt que de créer un doublon. Mais comment s'y prendre ?

1) Vérifier dans le menu « *Mes données* > *Mes sorties* » que la saisie incomplète ou erronée est enregistrée.

Statut	Détail	Modifier
Statut		
VALIDEE	Voir le détail	Non modifiable
Non traitée	Voir le détail	Modifier
Non traitée	Voir le détail	Modifier

NB : Si elle n'est pas listée sur cette page, c'est qu'elle n'a pas encore été créée. C'est le cas par exemple des saisies interrompues juste après avoir valider la localisation. Dans ce cas, il faut alors créer une nouvelle sortie.

2) Sur ce tableau, dans les dernières colonnes de droite, il y a alors un lien « *Modifier* ». Ce lien vous renvoie à la saisie de cette sortie et vous permet alors de la modifier ou la compléter. Une fois que la sortie est classée par l'administrateur du site comme *VALIDEE*, alors cette dernière n'est plus modifiable.

Si vous créez un doublon de sortie, merci de nous le signaler à l'adresse reseau.becasse@ofb.gouv.fr que nous puissions le supprimer. Attention, les saisies des reprises de bagues ne sont pas modifiables par l'utilisateur mais seulement par l'administrateur. En cas d'erreur, ne créez pas de doublons mais contactez également le Réseau.

LES ACTEURS DU RÉSEAU

La pesée, une mesure de précision

Lors de vos captures bécasse, la seule mesure biométrique qui est prise est la masse. C'est une mesure importante de la condition corporelle des oiseaux et si nous voulons détecter des variations ou évolutions fines, il est indispensable que cette mesure soit précise.

Les seuls matériels adaptés sont les pesons à ressorts (dynamomètre) de 500g ou 1kg. Avec un bon réglage, ils permettent une précision de 2 à 5g. Les pèse-baguages ou pèse-poissons sont destinés à mesurer des masses de plusieurs kilos voire dizaines de kilos. Ils ne sont pas adaptés pour mesurer les quelques centaines de grammes d'une Bécasse des bois.

Pour tarer le peson à ressort, il suffit de tourner le bouton blanc en haut du peson pour aligner le trait rouge sur le zéro (image ci-contre). Nous conseillons de peser les bécasses dans une ½ bouteille plastique plutôt que dans un pochon tissu dont la masse va varier s'il est humide et dont il va falloir revoir la tare à chaque mesure.

Lors de la pesée, il faut tenir le peson par le haut et non par le milieu du peson pour ne pas fausser la mesure. Un bon réflexe à adopter est de vérifier régulièrement le bon fonctionnement de son peson et au moins à chaque début de saison. Pour cela, il suffit par exemple de connaître la masse de sa pince à baguer (145-150g pour le modèle Porzana le plus utilisé).

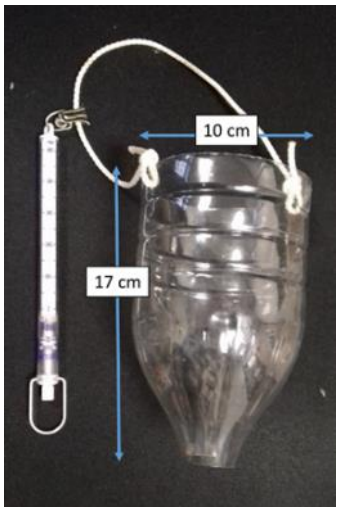

Rappels de sécurité

Un nouvel accident grave s'est produit cette saison avec une ligne moyenne tension. Un arc électrique s'est formé entre la ligne et la canne du bagueur. Fort heureusement, le bagueur a eu la vie sauve et s'en sort avec relativement peu de séquelles physiques au vu de la gravité de ce genre d'accident. Nous devons tous être extrêmement vigilants et respecter scrupuleusement les consignes de sécurité.

Vérifier vos zones de prospections de jour pour éliminer de vos circuits toutes les parcelles traversées par une ligne électrique, qu'elle soit basse, moyenne ou haute tension, idem pour les zones de stationnement. Pour vous aider dans ce repérage, vous pouvez utiliser cet outils cartographique : https://dataviz.agenceore.fr/cartographie-reseaux/.

Il existe aussi une application mobile (Android et IOS) développée par Enedis : *Ligne Alerte*. Celle-ci vous alerte lorsque vous approchez d'une ligne électrique. Attention, la couverture de cette application n'est pas totale et nous vous déconseillons de confier aveuglément votre vie à une application mobile. Elle peut être une couche supplémentaire de prévention mais ne doit en rien remplacer la vérification de vos zones de prospection de jour.

La canne ne doit jamais être tenue à la verticale. Il n'est jamais nécessaire d'avoir son filet à plus de 3 m du **sol pour capturer un oiseau.**

Pour vos demande de bagues, rendez-vous sur : https://formulaires.ofb.fr/demande-de-bague-becasse-gy-1663772704
Si possible, merci de grouper vos demandes